

CAHIER DE TEXTE

ACTIVITÉS PERISCOLAIRES

- ★ Réservations et/ou annulations sur le portail famille avec un délai de **3_jours ouvrés** avant la date concernée.
- ★ Pour toute absence, un certificat médical doit être envoyé dans un délai de **72 heures** par mail. Les justificatifs fournis à l'école ne nous sont pas transmis
- ★ Les PAI* doivent être renouvelés **chaque année** auprès du service sur rendez-vous.

A.C.M** MERCREDIS ET VACANCES

- ☁ Pour les **mercredis** : inscriptions et réservations sur le Portail Famille au plus tard **10_jours** avant la date souhaitée avec règlement **immédiat** à la réservation.
- ☁ Pour les **vacances scolaires** : inscriptions et réservations sur le Portail Famille **selon le calendrier des inscriptions** avec règlement à la réservation.
- ☁ Annulations possibles par mail avec un RIB au plus tard **10_jours** avant la date concernée.
- ☁ En cas d'**absence justifiée**, envoyer dans un délai de 72 heures par mail, un certificat médical et un RIB pour le remboursement de la journée.
- ☁ En cas d'**absence sans certificat médical**, envoyer un mail ou appeler pour signaler l'absence sous peine d'une majoration.

DES PARENTS



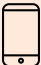



FACTURATION

- ⚡ La facture est envoyée soit par mail ou par courrier **chaque début** de mois pour les présences du mois précédent.
- ⚡ La facture est disponible pour règlement sur le portail famille **jusqu'à la date d'échéance**.
- ⚡ Mise à jour du quotient **chaque année avant le 31 décembre**. Fournir le dernier avis d'imposition et l'attestation de paiement CAF.
- ⚡ Les **informations importantes** sont régulièrement rappelées sur les factures.

PORTAIL FAMILLE

- ➡ Retrouvez toutes nos **actualités** et tous les **documents utiles** dans la rubrique "Documents téléchargeables".
- ➡ Pour créer un compte, se munir de votre numéro de dossier indiqué sur vos factures (ou à la demande par téléphone).
- ➡ Gérez vos inscriptions et réservations. Réglez également vos factures par carte bancaire.
- ➡ Système de messagerie dédié.

INFORMATIONS PRATIQUES

-  Direction des Affaires Scolaires et de l'Animation (D.A.S.A)
 -  24 rue Voltaire à Méru  03.44.52.34.12
 -  dasa-enfance@ville-meru.fr
 -  <https://portail-meru.ciril.net/>
- 

*PAI : Protocole d'Accompagnement Individuel

**A.C.M : Accueil Collectif des Mineurs (centre de loisirs)